CONDITIONS.

Dix piastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit au bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR PITTSBURGH, CINCINNATI, LOUISVILLE et les ports intermédiaires.

Le bateau à vapeur LAFOURCHE, capitaine Morehead, ayant une partie de son frêt, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser a bord, ou a TOURNE & BECKWITH.
20 mars Nouvelle-Levée, No. 15.

POUR PITTSBURG.

Le beau bateau à vapeur neuf, SENATOR, capitaine Green, est maintenant en chargement, et partira pour le port susdit. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, ou à
20 mars YORKE, MACALESTER & CO.

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI.

Le beau bateau à vapeur fin marcheur le PHILADELPHIA, capit. Pennywit, ayant une partie de son chargement engagée, partira pour les ports ci-dessus Jeudi prochain. Pour le reste du fret, ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord ou à STETSON & AVERY.
19 mars rue du Camp, No. 34.

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI.

Le bateau-à-vapeur de première classe CALEDONIA, capitaine HALL, ayant une partie de son chargement engagée, sera expédié pour les susdits ports. Pour frêt ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, ou à
10 mars YORKE, MACALESTER & CO.

A FRETER.

Le beau brick MARGARET, capitaine Lord, peut porter environ 300 boucauts de sucre, s'adresser à WM. G. HEWES,
20 mars rue du Camp, No. 9.

POUR LA HAVANE.

Le beau brick HERMOSA HAVANERA, capitaine ASTUY, partira pour le susdit port cette semaine, s'adresser à THAYER, HURD & CO.
19 mars rue des Magasins, No. 20.

POUR BORDEAUX.

Le navire français LISE & AIMEE, capitaine MOULINET, partira pour le dit port, le 15 avril prochain, pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la Place d'Armes, ou à
16 mars V. ROUMAGNE.

POUR NEW YORK.

Le beau navire TRITON, capitaine PARSONS, maintenant en chargement, partira le 22 du courant; pour fret ou passage s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à
16 mars FOSTER & HUTTON.

POUR LA MOBILE (*Paquebot régulier.*)

La goëlette neuve LOUISIANA, fine voilière et doublée en cuivre, capi. A. SMITH, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, au Bassin, ou à TOURNÉ & BECKWITH,
16 mars Nouvelle Levée, no. 15.

POUR LE HAVRE.

Le beau navire fin voilier, HELVETIA, capitaine MINOR, partira positivement le 1er. avril. Pour frèt ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser au capitaine à bord, ou à
13 mars THEOD. NICOLET & CO.

POUR ARKANSAS, (Texas.)

La belle goël. NATIVE, capitaine W. AULD, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine, à bord, vis-à-vis le ferry, ou à J. W. COLLINS,
9 mars rue de la Levée.

POUR BALTIMORE, (Passage seulement.)

Le beau brick JOHN A ROBB, doublé et chevillé en cuivre, capt. FORBES, ayant de bons emménagemens, partira la semaine prochaine, s'adresser à HARRISON, BROWN & CO.
9 mars rue Royale, No. 117.

POUR NEW-YORK, (*paquebot du 20.*)

Le superbe navire neuf CREOLE, capitaine PAGE, partira le jour susdit. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du Marché aux Legumes, ou à
8 mars FOSTER & HUTTON, rue du Canal

POUR LE HAVRE, (*passage seulement.*)

Le navire américain SALEM, de première classe, doublé et chevillé en cuivre, capit. DESTEBECHO, partira sans retard du 20 au 25 de ce mois, et prendra seulement des passagers, qui seront très-bien logés et nourris. S'adresser à bord, vis-à-vis le marché aux légumes, ou à V. ROUMAGE,
6 mars rue Royale, no. 116.

POUR LE HAVRE ET BORDEAUX,

Le navire français MONTESQIEU, doublé, cloué et chevillé en cuivre, capitaine A. L. CONSEIL, ayant une partie de son frêt engagée, partira à la fin de ce mois. Pour le reste du fret, pour l'un et l'autre port, et passagers pour le Hâvre, s'adresser au capitaine à bord, en face de la rue Jefferson, ou à V. ROUMAGE,
6 mars rue Royale No. 106

POUR RIO GRANDE.

La goëlette neuve et doublée en cuivre, AMERICAN, capit. ARNOLD, sera à même de prendre un chargement demain, et partira sous peu. Pour frêt ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, en face des Magasins Bleus, ou à
6 mars LINCOLN & GREEN.

POUR BOSTON,

Le beau navire HELEN MAR, capt. HOLMES, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis le poteau no. 39, ou à
28 fév STETSON & AVERY.

On a besoin d'un bon navire pouvant porter 100 à 125 boucauts sucre. S'adresser à WM. G. HEWES,
24 fév rue du Camp, No 9.

La goëlette fine voilière SOUTH-CAROLINA, capitaine SAFFORD, du port de 101 tonneaux, et pouvant porter 900 barils; elle a été construite à Charleston en 1829 avec du bon chêne-vert et du cèdre, et est au complêt pour entreprendre des voyages aux Antilles. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord, ou à S. P. MORGAN & Co,
24 fév rue du Camp, no. 43

A VENDRE OU A FRETER,

La belle goëlette neuve BONITA, doublée et chevillée en cuivre, construite à Baltimore en juin dernier, des meilleurs matériaux; elle tire peu d'eau et a une belle câle pour sa grandeur. S'adresser à
20 fév HARRISON, BROWN & CO.

POUR BALTIMORE,

Le beau brick paquebot neuf CANADA, capit. J. L. WHITE, est journellement attendu, et repartira immédiatement, pour fret ou passage, s'adresser à
8 fév HARRISON, BROWN & CO.

LIGNE DE PAQUEBOTS POUR BALTIMORE.

Les beaux bricks, doublés en cuivre, ARIEL, AJAX et BOURNE, feront à l'avenir ces voyages. Les armateurs espèrent mériter l'encouragement du public, tant par l'expérience des capitaines que par les bons emménagemens des navires.

☞ Le brick ARIEL est maintenant prêt à recevoir un chargement. Pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine Banks à bord, ou à
24 janv J. W. ZACHARIE & Co.

EXCELLENT vin de Bordeaux, du cru de Monferrand (Médoc,) des années 1827 et 1829, reçu par le brick Authentic, à vendre par
14 mars--4,1f2j J. B. LAPORTE.

LIGNE DES PAQUEBOTS.

Pour rendre plus régulières les communications entre cette ville et New-York, une nouvelle ligne de Paquebots composée des navires suivans, vient d'être établie. Les départs auront lieu comme suit:

Navire LOUISVILLE, capitaine PALMER.

De la N.-Orléans.	De New-York.
20 novembre,	[illegible]
5 février,	[illegible]cembre,
20 avril,	13 mars,
5 juillet,	28 mai,
20 septembre,	13 août.

Navire NASHVILLE, capitaine RATHBONE.

De la N.-Orléans.	De New-York.
5 décembre,	28 octobre,
20 février,	13 janvier,
5 mai,	28 mars,
20 juillet,	13 juin,
5 octobre,	28 août,

Navire NATCHEZ, capitaine REED.

De la N.-Orléans.	De New-York.
20 décembre,	13 novembre,
5 mars,	28 janvier,
20 mai,	13 avril,
5 août,	28 juin,
20 octobre,	13 septembre.

Navire CREOLE, capitaine PAGE.

De la N.-Orléans.	De New-York.
5 janvier,	28 novembre,
20 mars,	13 février,
5 juin,	28 avril,
20 août,	13 juillet,
5 novembre,	28 septembre.

Navire HUNTSVILLE, Capt. STODDARD.

De la N.-Orléans.	De New-York.
20 janvier,	13 décembre,
5 avril,	28 février,
20 juin,	13 mai,
5 septembre,	28 juillet,
20 novembre,	13 octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils tirent peu d'eau ayant été construits à N.-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capts. expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour frêt ou passage, s'adresser à FOSTER & HUTTON.

☞ Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes. 10 nov.

LES soussignés viennent de recevoir et offrent à vendre, dans leur magasin, encoignure des rues de Chartres et St. Pierre,

Chataignes, Noix et Noisettes; Thon mariné, Olives farcies, Champignons, Pâtés de toutes espèces, Saucissons de Lyon et de Marseille; Truffes à l'huile, Lentilles, Moutarde de Maille et de Londres; 20 caisses Limons frais; 800 boites Sardines, à l'huile et au beurre en boêtes et en demi-boêtes, de Nantes et de Lorient, Amandes à la princesse, coque tendre; 1200 Paniers couverts; Absynthe, Eau verte cristalisée, Kirshwaser, Maraskino de Zara, Ratafia de Grenoble, Curaçao de Hollande, et autres liqueurs assorties; Fromage de Gruyère, de pâte grasse, de Goshen, de croûte rouge 100 caisses et demi caisses Raisin en grapes; Vin en caisses, diverses qualités.

Ils ont aussi en magasin: Sucre, café blanc de baleine, chandelles de suif, saumon et tous les articles qui concernant la grosserie, qu'ils vendront en gros et en détail.
19 mars CLAPIER & MICOUD

200 SACS café vert de la Havane, récemment reçus, à vendre par THAYER, HURD & CO.
19 mars rue des Magasins, No. 29.

WHISKEY.—24 barils vieux Whiskey de Monongahela, 30 demi-barils dito, en débarquement du bateau-à-vapeur Henry Clay, à vendre par TOURNE & BECKWITH,
17 mars Nouvelle Levée, No. 15.

M. ELISÉE HOVEY est prié de se présenter chez M. F. Perret, rue Toulouse, No. 62.
17 mars

VITRES.—200 demi caisses de VITRES assorties, de 8 sur 10, et 10 sur 12, de Philadelphie, à vendre par YORKE, MACALESTER & CO.
17 mars

REÇU et à vendre par les soussignes, un nouvel approvisionnement de plumes de Perryana, cire à cacheter Irlandaise, rouge et noire, do. do. Allemande, 1ère. qualité. E. JOHNS & CO.,
Rue de Chartres, No. 113, et encoignure des rues du Camp et de la Commune. 15 mars.

LETTRES de Change sur New-York, Boston la France et Londres, à vendre par
12 mars THEO. NICOLET & CO.

363 sacs CAFE fin vert, de la Havane, à vendre par HARRISON, BROWN & CO.
12 mars rue Royale, No. 117.

TOILE A VOILE de la manufacture renommée de Grooks, la même qui est employée dans la marine des Etats-Unis, à vendre par HARRISON, BROWN & Co.
12 mars rue Royale, no. 117.

SUCRE—143 boucauts qualité supérieure, sur une habitation, à un mille audessous du Détour, côté droit du fleuve, à vendre par
12 mars DUCROS & MORPHY.

A VENDRE.—Cette belle propriété du faubourg Ste. Marie, connue sous le nom de *Presse à Coton de Rilleux*, faisant face aux rues Tchoupitoulas, Poydras et des Magasins; il y a sur cette propriété de vastes bâtimens en briques, solidement construits, et si l'acquéreur désirait faire des changemens dans leur distribution, on peut prendre de ces bâtisses, une quantité prodigieuse de bois excellent, propre à faire de nouvelles constructions. La cour et tous les passages sont pavés avec des pavés ronds.

La situation de cette propriété au centre de la partie de la ville la plus florissante, mérite l'attention de ceux qui tiennent aux localites. Sa proximité de l'endroit où tous les bateaux à vapeur viennent amarrer, lui donne une position d'autant plus avantageuse, qu'au fur et à mesure que le commerce augmente les positions de viennent plus rares. La proximité à laquelle elle se trouve du fleuve, et le bon état dans lequel se trouve la rue Poydras, lui offrent un avantage inconcevable, que d'autres presses ne peuvent avoir, vu la difficulté des charrois dans les autres rues, circonstance qui, due aux obstacles insurmontables qu'éprouvent nos améliorations municipales, fait que cette propriété est plus convenable qu'aucune autre pour la réception ou l'expédition de la quantité immense de denrées qui abondent ici.

Et si on ne voulait pas suivre le même genre d'affaires, on pourrait en y entreprenant quelqu'autre chose, contribuer à l'accroissement de cette partie de la ville déjà embellie par les bâtisses superbes qu'y élèvent la Compagnie du Canal, et qui se trouvent dans son voisinage immédiat.

Cette propriété sera vendue suivant le plan fait par L. Breingier, qui sera exhibé à la Bourse, Lundi 2 d'Avril, si elle n'est pas vendue à l'amiable.

Pour plus ampler informations relativement aux conditions, et à la livraison, s'adresser sur les lieux ou à leur magasin d'encan, rue St. Louis. 15 mars—16

WM. FADEUILHE & CO. Marchands tapissiers, rue de la Douane, N°. 45, ayant acheté le fond de M. West, tapissier, l'ont augmenté d'un large et riche assortiment de papiers et bordures pour appartements, ainsi que franges et galons en soie, ornements dorés, pour confectionnement de rideaux et draperies de salon, récemment importés de Paris.

Le sieur Wm. Fadeuilhe, par son expérience des grands travaux qu'il a exécutés à Paris, et depuis quelques années, à Washington, capitale des Etats-Unis, sollicite l'encouragement des dames et messieurs de la Nouvelle-Orléans, ainsi que des environs qui auraient besoin de faire faire des rideaux et draperies, tapis, soffas, chaises, berceuses, ainsi que tout ce qui appartient à la partie du tapissier; les personnes de la campagne qui auraient besoin de matelas en crin et en mousse, ainsi que lits de plume et tout ce qui appartient à la partie de tapissier en général, sont priées de venir à notre établissement, où nous sommes déterminés de vendre à un prix modéré. Références, MM. Albin Michel, vice-consul de France; Dominique Bouligny; Carleton; W. Mongomery; Jandon, caissier de la banque des Etats-Unis. 15 mars—1m.

81 BALLES FOIN de première qualité, en débarquement du navire Creole, de New-York, à vendre par [5 mars] FOSTER & HUTTON.

LOTERIE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHES,

4me. CLASSE DE 1832.

Le tirage aura lieu le Samedi 24 de Mars.

GROS LOT

10000 PIASTRES.

1 LOT DE	$ 3,000		$ 3,000
1	"	1,000	1,000
1	"	1,000	1,000
1	"	800	800
1	"	500	500
1	"	500	500
[illegible]	"	500	3,000
[illegible]	"	[illegible]	[illegible]
[illegible]	"	[illegible]	[illegible]
[illegible]	"	[illegible]	[illegible]
186	"	20	[illegible]
224	"	[illegible]	[illegible]
2900	"	[illegible]	24,900

PRIX DES BILLETS.

Billet Entier	$ 4
Demi Billet	2
Quart de Billet	1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de SEIZE PIASTRES,—demies et quarts en proportion.
16 mars E. B. PAGET, Directeur.

WM. G. HEWES, rue du Camp, No. 9, a à vendre,

240 pièces Toile à voiles de Russie, 300 do. Toile à draps de Russie, 100 do. Nankin, 200 barillets Vin de Malaga, 100 do. Eau-de-vie d'Hayenne, ayant droit au drawback, 20 pièces Dundes, 10 balles Toile à drape de 6 à 10 do. Toile à voiles, 90 ballots, 35 caisses Cire blanche, 5 caisses Poivre, 25 do. Plâtres, 15 do. Bonnets différentes grandeurs, 4 caisses Mouchoirs de Madras, 30 caisses Bougie de Baleine, 3 do. Gingembre, 150 do. Raisins, 20 sacs Amandes, 100 do. beau Café, 25 barillets Tabac manufacturé, 25 do. Salpêtre raffiné, 300 do. Clous assortis, 3 pipes Genièvre Imitation Hollande, 10 barils Alcohol, 40 do. Huile à tanner, 70 sérones Ris, 120 Barres de grillages, 3 grands Drays, 5 quarts de barriques Vin de Madère. 17 mars.

AVIS.—Don THOMAS DE LA VEGA, membre honoraire et de mérite de l'Académie Royale de St. Fernando, de Madrid, a l'honneur d'annoncer au public qu'il vient de s'établir dans cette ville, où il se propose d'enseigner le DESSIN, LA PEINTURE en miniature et à l'huile, ainsi qu'à faire des portraits dans tous les genres. Les personnes qui désireront s'occuper de cet effet, voudront bien s'adresser au Café de la Légion, rue Condé, entre Dumaine et Ste. Philippe. 16 mars—6

AVISO.—Don TOMAS DE LA VEGA, academico de honor y merito de la Real de St. Fernando, en Madrid, tiene el honor de anunciar al publico que, habiendose establecido en esta ciudad, se ocupará en enseñar el DIBUJO Y PINTURA en miniatura y al oleo, y en hacer RETRATOS de todas clases. Las personas que gusten ocuparlo para estos objetos se serviran acudir al Café de la Legion, calle de Condé, entre Dumaine y Sn. Felipe.
16 de marzo

GILETS D'HERBES DE CANTON.—W. C. Norris & Co., rue de Chartres, No. 30, a récemment reçu trois caisses gilets d'herbes blanches de Canton. 14 mars

SI M. GILBERT WAME est en cette ville, il est prié de passer au magasin No. 82, rue Toulouse, où on a quelque chose à lui communiquer. 15 mars

VITRES—500 caisses de Baltimore, assorties, reçues par le brick Julia, et à vendre par
14 mars A. QUERTIER & BOUTIN.

COUVERTURES françaises—400 balles à vendre par 14 mars J. MAGER.

LE soussigné a reçu par les derniers arrivages, les articles suivants ayant droit au *drawback* et convenables pour les marchés mexicains: Ruban étroit, en couleur; Robes suisses ouvragées; Saisseu; Chals suisses et français, riches; Etoffe commune pour mousquaires. JOSEPH SPRINGER,
12 mars rue de Chartres, No. 37.

MAGASIN A BON MARCHÉ.

LE soussigné offre à vendre aux dames de la ville, et aux habitants, un bel assortiment de mousseline imprimées; do. blanche pour blouse, etc. en 1re. qualité pour moustiquaire; do. à raies en couleurs; tarlatanne brochée et mouchetée en différentes couleurs, &c. &c.; pour les Messieurs un joli assortiment d'étoffes nouvelles pour le printems, pour pantalons et pour gilets, &c. &c. A. GILLY,
15 mars rue Conti, N°. 30.

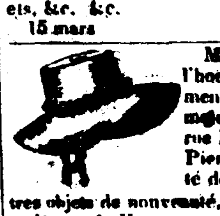

Mme. FANNY FRYER, a l'honneur d'annoncer son changement de domicile, son magasin est maintenant N°. 199, toujours rue Royale, entre Orléans, et St. Pierre. Elle a une grande variété de chapeaux de paille et d'autres objets de nouveauté, et elle attend par les premiers arrivages de France un grand assortiment d'articles du dernier goût.

Elle mettra tous ses soins à mériter la continuation de la confiance qu'on lui a déjà accordée.
14 mars

A VENDRE par le soussigné, Bretagnes françaises larges et étroites, ayant droit au drawback; vin rouge de Médoc en barriques, de l'année 1827; idem en caisses de 12 bouteilles, de Las Cases, Lerville, et St. Julien (Médoc) de 1827; Bouchons pour bouteilles, en sac d'un millier et cinq cents; Vin rouge en caisses de 12 bouteilles, Gruau-Larose; Liqueurs fines aux Larmes du Général Foy, en caisses de 12 bouteilles; Vin blanc en tierçons; Chaudières à sucre assorties, et Grilles de fourneaux; un Moulin complet pour sucrerie. 8 mars J. B. LABATUT.

GUILLAUME a l'honneur de prévenir les habitans de la Nouvelle-Orléans ainsi que les étrangers, qu'il commencera dimanche prochain, 11 mars, il sera lui-même à sa maison du lac, et qu'il donnera à déjeûner et à dîner, en attendant l'ouverture générale qui est très-prochaine; laquelle sera annoncée dans tous les journaux; il espère que l'indulgence du public, qui a pu s'effacer un instant, dans l'attente d'un mieux qui n'a jamais été [ne pouvant faire différemment, la maison n'étant pas finie,] le dédommagera des peines et fatigues qu'il se donnera pour satisfaire les personnes qui l'honoreront de leur patronnage.

Il prie les personnes auxquelles il avait annoncé que sa maison serait ouverte le premier mars, de l'excuser, vu que ce n'est pas sa faute si elle n'est pas finie; il croyait d'après la parole qu'on lui en avait donnée pouvoir de même donner la sienne avec certitude, mais il s'est trompé, néanmoins il fera avec plaisir tout ce qu'il pourra pour que l'on trouve chez lui l'utile et l'agréable.
7 mars—10 GUILLAUME.

PIANOS & HARPES.

LES soussignés ont reçu par le navire Woodbury, du Hâvre, et offrent à vendre 4 FORTE-PIANOS carrés, à 6½ octaves, en joli bois, de la manufacture de *Pleyel & Co.* de Paris, d'un travail achevé, avec double table et garnitures de fer au corps de l'instrument. Ces pianos joignent la solidité à la plus grande élégance. Les garnitures de fer qui soutiennent l'instrument, préviennent l'écartement qui a quelquefois lieu lorsqu'on tend les cordes. Deux pianos carrés en acajou, à 6 octaves, de la même manufacture; 2 harpes superbes à double jeu. On garantira ces instrumens aux acquéreurs, et on les vendra à des conditions avantageuses. E. JOHNS & CO.
7 mars Rue de Chartres, No. 112.

CHAPEAUX BLANCS, SOULIERS, &c.—Rue de la Levée, No. 89. MALCOM M'CALLUM a reçu par le navire Creole, capitaine Watson, un joli assortiment de CHAPEAUX blancs de différentes formes et qualités; aussi, de jolis ESCARPINS, SOULIERS ET BRODEQUINS. 6 mars

SUCRE EN PAIN.—100 barils sucre raffiné de qualité supérieure, à vendre par
5 mars YORKE, MACALESTER & CO.

CUIRS—908 cuirs de boeufs propres aux marchés de l'ouest, à vendre par
8 mars STETSON & AVERY, rue du Camp.

BOUCAUTS Teinture de Madère à vendre par YORKE, MACALESTER & CO.
5 mars

CAFE.—150 sacs beau Café de la Havane, en débarquement de la goëlette Felicia, à vendre par
6 mars A. QUERTIER & BOUTIN.

VIN DE MADERE. 1 pipe, 12 demies, 9 quarts et 16 huitièmes de pipe, vieux Madère, L. Pa. de qualité supérieure, reçu par le navire Triton, de Madère, à vendre par J. W. ZACHARIE & CO.
[illegible] rue Bienville, No. 30.

SUPERBES BAROUCHES.—Les soussignés ont reçu par le navire Talma, une élégante Barouche pour quatre chevaux, considérée comme la plus belle qui ait été importée à la Louisiane. Les amateurs sont invités à venir l'examiner.

Aussi, un assortiment de VOITURES.
5 mars M. WALTON, rue de la Douane.

VENTES PAR LE REGISTER.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testaments.*—Mardi 24 Avril 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feue MARIE DUTREUIL veuve de feu Guillaume Bénite, les esclaves et propriétés ci-après; savoir: TOM, nègre Africain âgé d'environ 60 ans, adonné à la boisson; JACQUES, âgé d'environ 45 ans, bon charretier depuis longtems dans le pays; GABRIEL, nègre créole âgé d'environ 45 ans, charretier et confiseur; PHOEBUS, nègre créole âgé d'environ 24 ans, bon charretier, cuisinier et domestique de maison; ASPASIE, négresse Africaine, depuis son enfance dans le pays, bonne cuisinière et blanchisseuse, bonne domestique de maison, âgée d'environ 38 ans; LUCY, négresse Américaine âgée de 27 ans, blanchisseuse, bonne domestique de maison, un peu cuisinière, avec ses deux enfans nommés MOSES, âgé d'environ 5 ans et GEORGE, âgé d'environ 2 ans; LOUISE, négresse âgée d'environ 26 ans, cuisinière et blanchisseuse, bonne domestique de maison;

PROPRIETES FONCIERES,

Un LOT de terre situé en cette ville, à l'encoignure des rues St. Louis et Bourgogne, ayant 36 pieds 9 pouces de face à la rue Bourgogne, sur 97 pieds de profondeur et face à la rue St. Louis (le tout mesure française) avec tous les édifices qui sont dessus, le dit lot de terre est borné du côté de la rue Bourgogne par la propriété du Dr. Herman, et du côté de la rue St. Louis par celle de A. Abat[illegible].

CONDITIONS: les esclaves à comptant et le reste à 6 et 12 mois de crédit, et le lot de terre à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billet endossés à la satisfaction de l'administrateur avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour.
MARTIN BLACHE, Régister.

N. B. Les actes de vente seront passés par devant Octave de Armas, Not. Pub., aux frais des acquéreurs.
21 mars.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testaments*—Vendredi, 6 Avril prochain, à midi, j'exposerai en vente, à la bourse, pour le compte de la succession de feu Jonathan S. Smith.

DEUX LOTS DE TERRE, situés au faubourg Lafayette, paroisse Jefferson, et désignés par les Nos. 19 et 36 sur le plan annexé à un acte, en l'étude de G. R. Stringer, notaire, sous la date du 18 Février 1831; le lot N°. 19 ayant 41 pieds 2 pouces sur la rue Jersey et 40 pieds 11 pouces sur la ligne du fond, sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Joséphine; et le lot No. 36 ayant 41 pieds 6 pouces sur la rue Jersey, 41 pieds sur la ligne du fond, et 160 pieds de profondeur et face à la rue Ste. André.

La moitié indivise d'un lot de terre, situé Paroisse Jefferson, derrière le faubourg Lafayette, à l'encoignure des rues Jackson et Brainard, désigné par le N°. 6 sur un plan en l'étude de Carlile Pollock, et ayant (mesure française) 277 pieds de face à la rue Jackson, sur 300 de profondeur et face à la rue Brainard, avec les améliorations qui sont dessus.

DEUX LOTS DE TERRE, situés sur le chemin du Bayou, et désignés par les Nos. 14 et 15 sur un plan dressé par L. Bringier, arpenteur général, et déposé en l'étude de Théodore Seghers; le lot N°. 15, faisant encoignure et ayant 40 pieds de face au chemin du Bayou, sur 100 pieds de profondeur et face au chemin de Milne; et le lot N°. 14 ayant 40 pieds de face au chemin de Milne, sur 80 pieds de profondeur. Ces deux lots n'appartiennent que pour une moitié indivise à la succession, mais le propriétaire de l'autre moitié consent à la vente.

CONDITIONS: Les deux premiers lots au faubourg Lafayette, payables comme suit: $160 cumptant, l'acquéreur se chargeant du paiement de deux billets de $152 75 chaque, payables l'un le 12 février 1833, et l'autre le 12 février 1834, et la balance du prix d'adjudication à 12 mois de crédit; la moitié indivise du lot à l'encoignure des rues Jackson et Brainard, payable $1200 comptant, et la balance à 12 mois; et les 2 lots sur le chemin du Bayou, à un crédit de 18 mois, l'acheteur se chargeant du paiement des billets, garantis par hypothèque sur les dits terrains, et payable le 15 novembre de chacune des années 1832, 1833 et 1834, chacun de $343; le tout en billets endossés à satisfaction, du jour de la vente, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour.
MARTIN BLACHE, régister.

N. B. Les actes de vente seront passés par Théodore Seghers notaire, aux frais des acquéreurs. 6 mars

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Jeudi 5 Avril 1832, j'exposerai en vente, à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Felipe Bouticlé *alias* Philippe Dudé, la propriété suivante, savoir:

Un lot de Terre situé dans le faubourg Marigny, rue d'Amour, désigné par le N°. 270 ayant environ 50 pieds de face sur environ 120 pieds de profondeur.

Conditions: Un tiers comptant, un tiers à un an, et un tiers à 2 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour.
MARTIN BLACHE, Régister.

N. B.—L'acte de vente sera passé par devant L. Féraud, Not. Pub. aux frais de l'acquéreur. 5 mars.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens*—Jeudi 5 avril, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Jean-Louis Henry Ramel les propriétés suivantes, savoir:

Un lot de TERRE situé au faubourg Ste. Marie, ayant 60 pieds de face à la rue Perdido, sur cent pieds de profondeur, avec les édifices qui sont dessus.

La jouissance jusqu'au 4 d'Avril 1843 d'un Ilet No. 66, compris entre les rues de la Promenade, Bassin, St. Pierre et Villeré, avec les édifices qui sont dessus, le dit Ilet sujet à une rente annuelle de $49 en faveur de la Corporation de la ville de la Nlle-Orléans. Les édifices qui sont construits ou qui seraient construits sur le dit Ilet appartiendront à la Corporation après le 4 d'Avril 1843.

Conditions: Un quart comptant et le reste payable à 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour.
MARTIN BLACHE, Reg.

Les actes de vente seront passés pardevant H. Pédesclaux, not. pub. 5 mars.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Vendredi, 30 Mars, 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feue Marie Magdeleine, Allemand alias Daine, f. de c. l.: un *Terrain*, situé en cette ville, rue St.-Philippe, entre les rues Condé et Royale, ayant 60 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété de Mr. L. Duquin, et de l'autre par celle de Madame veuve Labarre. Sur le dit terrain il existe 1o. Une maison en briques, à rez de chaussée, avec une cuisine en briques y attenant; 2o. Une maison de colombage de 3 appartemens, avec galerie; et 3°. deux bâtisses en bois.

Conditions, à comptant et le reste à 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour.
MARTIN BLACHE, régister.

N. B. L'acte de vente sera passé par devant H. Pédesclaux, not. pub., aux frais de l'acquéreur. 27 fév.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Jeudi, 22 mars 1832, j'exposerai en vente à la bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Paul A. Cerisier, un terrain formant l'encoignure, ayant 30 pieds de face à la rue de l'Union, et 120 pieds de face à la rue Girod, mesure française, faisant partie du lot no. 184, dans l'ilet no. 21, sur le plan du nouveau faubourg Marigny.

Conditions: 1-3 comptant, et le reste à 6 mois de crédit, en un billet endossé à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour.
MARTIN BLACHE, régister.

L'acte de vente sera passé par devant L. Féraud, not. pub. aux frais de l'acquéreur. 16 fév.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi 27 mars 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Philippe Sterlin, les esclaves et propriétés ci-après, savoir: Jack, nègre américain, âgé d'environ 28 ans, ayant l'habitude d'aller marron; Harry, nègre américain, âgé d'environ 45 ans; Harriet, négresse américaine, âgée d'environ 24 ans.

Propriétés foncières.

Trois Lots de Terre situés au faubourg de l'Annonciation, à l'encoignure des rues Félicité, Magasin et Richard, désignés par les nos. 5, 6 et 7, sur un plan fait par Mr. B. Lafon, le 15 mai 1807, et déposé au bureau de L. T. Caire, notaire public.

Un Lot de Terre situé dans la paroisse Jefferson, faubourg Plaisance, sur la rive gauche du fleuve, ayant 10 arpens de superficie, avec les édifices qui sont dessus.

Conditions: les esclaves un tiers comptant et le reste à 6 et 12 mois; les terrains un quart comptant et le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour.
22 fév MARTIN BLACHE, régister.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ISAAC L. M'COY.

LE jeudi 22 du courant, il sera vendu à la Bourse, à midi, quatre TERRAINS de valeur, avec les édifices qui s'y trouvent, dont deux font face au cercle de Tivoli, et les deux autres, joignant par derrière, ont leur façade à la rue des Naïades, et ne sont qu'à une centaine de pieds du cercle; savoir:

Le Lot No. 1 mesure 32 pieds 8 pouces à la rue des Naïades, sur une profondeur de 140 pieds, et 35 pieds 2 pouces; le No. 2, contigu, est de la même dimension et est près du cercle; le No. 3 est d'une forme irrégulière, et a 41 pieds 2 pouces de face au cercle de Tivoli, sur une profondeur de 96 pieds 10 pouces sur la ligne qui la divise de la propriété Reynolds, et 131 pieds 4 pouces sur la ligne opposée; il a une profondeur de 38 pieds 6 pouces d'un côté, et 43 pieds 1 pouce de l'autre, 61 dans le fond. Les édifices consistent en une bonne maison en briques, avec une galerie derrière et devant.

Le No. 4, contigu, est aussi d'une forme irrégulière et a 26 pieds de face au cercle de Tivoli, sur une profondeur de 300 pieds, et 51 pieds 10 pouces dans le fond, comme on le verra plus amplement dans le plan exposé à la Bourse. Il s'y trouve une maison à étage, en bois propre à faire un logement de domstiques, aussi, un hangard, trois puits et deux citernes.

Il sera vendu en même temps et au même lieu, quatre autres TERRAINS situés à l'encoignure des rues St. Jacques et St. Jean-Baptiste, faubourg Annonciation; ces terrains sont de différentes dimensions, tel qu'on le verra sur le plan exposé à la Bourse.

Conditions: pour les quatre premiers terrains, un quart comptant, et le reste à 1, 2 et 3 ans.

Pour les quatre derniers, un quart comptant et le reste en portions égales payables les 26 novembre 1832, 1833 et 1834, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque. 19 mars

PAR F. DUTILLET.

LUNDI 26 mars 1832, il sera vendu à midi, à la bourse, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, les propriétés suivantes appartenant à la succession de feu Mr. François Durcy.

1°. UN TERRAIN no. 1, rue de l'Hôpital, entre Bourgogne et Remparts, ayant quarante et un pieds neuf pouces de face à la rue de l'Hôpital, sur cent cinquante neuf pieds dix pouces de profondeur; à soixante-dix-neuf pieds un pouce de profondeur, ce terrain ouvre d'un pied et un pouce; sur ce terrain se trouvent une maison en brique de quatre appartements avec galerie et cabinets, cuisine en brique &c.

2°. UN TERRAIN no. 2, attenant au premier ayant quarante quatre pieds neuf pouces de face sur cent cinquante neuf pieds dix pouces de profondeur; sur ce terrain se trouvent une maison briquetée entre poteaux, de quatre appartements, galerie, et cuisine en bois.

3°. UN TERRAIN no. 3, rue des Remparts, entre les rues de l'Hôpital et Quartier, ayant trente trois pieds de face à la rue des Remparts sur quatre vingt six pieds de profondeur.

4°. UN TERRAIN no. 4, attenant au no. 3 formant l'encoignure des rues du Quartier et Remparts ayant trente trois pieds un pouce de face sur quatre vingt six pieds de profondeur, sur ce terrain se trouvent une maison en briques, de quatre appartements, galerie, cabinets, avec cuisine aussi en briques.

5°. UN TERRAIN no. 5, attenant au no. 3 et 4, ayant quarante neuf pieds un pouce de face sur soixante dix pieds un pouce de profondeur.

Le tout conformément au plan de Jh. Pilié, voyer de la ville, qui sera déposé à la bourse Hewlett.

Conditions:—Un tiers comptant, et le reste à un et deux ans de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire, et en tels coupons qui conviendront aux héritiers, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés aux frais des acquéreurs par Carlile Pollock, notaire public.
21 fév.—8.1pm

PAR ISAAC L. M'COY.

LE JEUDI, 5 avril prochain, à midi, à la Bourse, il sera vendu [s'il n'en est pas disposé à l'amiable avant ce jour,]

Le beau MOULIN A SCIE à vapeur, appartenant à M. William J. Hepp, situé au faubourg Saulet, avec toutes ses dépendances, tel qu'il est maintenant. Le moulin a été fait par M. J. Sands, il y a environ 2 ans, et elle travaille aussi bien qu'aucune de celles employées dans cet état; le cylindre a 14 pouces de diamètre et un jeu de 4 pieds. L'acheteur doit s'obliger à enlever tous les édifices et matériaux du terrain où ils se trouvent maintenant, d'ici au 1er. mai prochain.

Aussi, en même temps et au même lieu, des ESCLAVES, acclimatés, tous jeunes et en bonne santé, habitués au travail du moulin à scie. Ils seront vendus avec ou sans le moulin, à l'amiable.

Pour les conditions et renseignemens, s'adresser à Thomas Toby, rue Bienville; Wm. J. Hepp, sur les lieux, ou à l'encanteur ci-dessus. 14 mars

PAR ISAAC L. M'COY.

SAMEDI, 14 avril prochain, à midi, il sera vendu à la Bourse, en vertu d'un ordre de l'hon. Cour des Preuves pour la paroisse d'Orléans, les propriétés suivantes dépendantes des biens de communauté entre feue Marie B. Williams, femme de Js. Vance, et le dit James Vance, savoir: Deux ESCLAVES de prix, acclimatés; Hannah, âgée de 24 ans, et Judith, de 20 ans. La première est bonne cuisinière, et la seconde est bonne blanchisseuse, repasseuse et domestique de maison; ils sont bons sujets et garantis.

Aussi au même lieu et à la même heure, tout un ILET DE TERRAINS, No. 13, borné par les rues Jackson, Jersey, des Lauriers et Philippe, au faubourg Lafayette, paroisse Jefferson, ayant 290 pieds de face à la première rue, 300 à la seconde, 300 à la troisième et environ 290 à la dernière, mesure française.

Aussi un autre TERRAIN, No. 63, dans le même faubourg, mesurant 60 pieds de face sur la rue Rousseau, entre les rues Cours-Panis et Philippe, sur 150 pieds de profondeur, mesure française.

Aussi un autre TERRAIN, No. 7, dans l'Ilet No. 14, situé dans les Communes entre cette ville et le faubourg Ste. Marie, encoignure Jackson et Villeré, ayant 60 pieds à la dernière, sur 120 de profondeur.

Aussi, un autre TERRAIN, No. 8, même Ilet et position, ayant 60 pieds de face à la rue Villéré, sur 120 de profondeur. Aussi: 12 actions des "Merchants Insurance Stock"; un cheval et un dray.

Conditions: comptant. Les actes de vente seront passés pardevant Wm. Y. Lewis, notaire. 8 mars

FAUBOURG WASHINGTON

Augmenté.

HEWLETT ET RASPILLER,

VENDRONT incessamment à l'encan, la propriété de M. Alexandre Lesseps, divisée en terrains et dont la situation déjà si avantageusement connue n'exige aucune autre recommandation. Les personnes qui ne purent réaliser leurs désirs dans l'achat de Terrains, à la vente remarquable qui eût lieu vendredi dernier, et sur lesquels, depuis lors de beaux bénéfices ont déjà été faits, auront une nouvelle occasion de se procurer à des prix modérés, des emplacements utiles à l'industrie, ou convenables à des résidences agréables à peu de distance du quarré de la ville et dans un quartier qui marche à pas de géant vers la prospérité que lui assigne sa localité.

Le propriétaire s'empresse de faire connaitre que, par suite d'un arrangement qui vient d'être conclu, son voisin M. Salkeld, consul anglais, a consenti à l'ouverture immédiate de quelques unes des rues transversales, et plus tard de toutes les autres, qui établiront une liaison avec la propriété vendue vendredi, 2 du courant.

Des avis plus détaillés seront donnés sous peu, par voie de journaux et d'affiches, et indiqueront les conditions et le jour de la vente.

☞ Tous ces terrains sont situés en face d'une batture de 150 pieds. 7 mars—☞

ART CURIEUX

De filer le verre en fusion et de

Souffler toute espèce de Figures et d'Ornemens.

RUE DE CHARTRES, N°. 116.

Au dessus du magasin de bijouterie de Mr. Mah.

MR. FINN

ANNONCE respectueusement aux habitans de cette ville, qu'il donnera quelques séances publiques, sur l'art intéressant qu'il professe; il peut assurer aux personnes disposées à favoriser les beaux-arts, que ce spectacle est vraiment digne de leur attention. Le procédé qu'il emploie pour former instanément des figures ou des animaux, avec le verre fondu, est un travail extraordinaire qui excite l'étonnement et l'admiration de tous ceux qui en sont témoins. Aucune description ne peut donner une idée du plaisir qu'il procure.—Les diverses productions de l'artiste sont à vendre; ce sont des objets d'art rares et curieux, parfaitement convenables pour cadeaux à un parent ou à un ami.

Prix d'entrée.—Cinquante cents, enfans moitié prix. Les billets pour les entrées par abonnement ne peuvent se transférer.

Le salon est ouvert de 10 heures du matin à 2 de l'après midi et de 2 à 9 du soir. 19 jan.—4m.

25 BARILS huile de Baleine raffinée, à vendre par
10 fév THAYER, HURD & CO.

VENTES PAR LE MARSHAL.

Maire, Aldermen, &c. vs. Mme. Anderson, les mêmes vs. la même.

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressé, par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, lundi, 26 mars, à 4 heures au Principal, une quantité de meubles telle que matelas, bois-de-lits, batterie de cuisine, &c. &c., saisis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,
17 mars marshal.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Guyaux, juge président, de la cour de cité, j'exposerai en vente lundi, 26 mars, à midi, à la Bourse, une voiture et les harnais, saisis à la requête de J. W. Zacharie & co.
17 mars. LS. DAUNOY, marshal.

Félix de Armas vs. Honoré Narcissé, h. de c. l.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente samedi, 24 mars, à 4 heures, au Principal, un coffre d'Outils de charpentier, saisi dans l'affaire ci-dessus.
13 mars L. DAUNOY, marshal.

Klagmann & Pitmanian vs. L. Rodie, h. de c. l.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, jeudi, 22 mars, à 4 heures p. m., au Principal, 27 battants de portes, etc. etc., saisis dans l'affaire ci dessus. L. DAUNOY,
8 mars marshal.

M. S. Maker vs. H. M. Edwards, le Maire et aldermen vs. le même.

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente jeudi, 5 avril, à midi, à la Bourse, une Maison et un Terrain, situés rue St. Philippe, entre Rempart et St. Claude, ayant 30 pieds de face sur 90 de profondeur, saisis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,
6 mars marshal.

AVIS.—Attendu que G. Boudousquié m'a demandé la cancellation des deux hypothèques suivantes, savoir: l'une de six mille piastres, souscrite par A. Luminais, comme shériff, conjointement avec Godefroy Boudousquié sa caution, le 16 juillet 1829, sur une habitation située dans la paroisse St. Jean Baptiste, de 4 arpens de face et de 40 de profondeur, bornée en haut par celle de M. Norbert Boudousquié, et en bas par celle de Mr. F. D. Forcelle; et l'autre de six mille piastres, souscrite par A. Luminais, comme Shériff pour la paroisse St. Charles, le 16 juillet 1829, conjointement avec G. Boudousquié sa caution, sur l'habitation susdite;

Avis est par présent donné à tous ceux qui y sont intéressés, d'avoir à déduire, par écrit, au bureau du secrétaire d'Etat, quatre-vingt dix jours après la dernière publication du présent avis, les raisons pour lesquelles les dites hypothèques ne seraient pas cancellées, rayées et annulées.

Donné sous ma main et le sceau de l'état, à la N. Orléans, le 28 février de l'année 1832, et de l'indépendance des Etats-Unis la cinquante-sixième.

A. B. ROMAN

Par le gouverneur,

THO. F. M'CALEB,
1 mars—30 Secrétaire d'Etat.

AVIS.—Attendu qu'Edmond Fortier m'a demandé la cancellation d'une hypothèque spéciale de cinq mille piastres donnée par lui le 22 avril 1825, étant une des cautions de J. M. Morel Guiramand, comme juge de paroisse de la paroisse St.-Charles; et aussi de l'effet et de toutes les hypothèques qui en résultent, souscrit par J. Marie Morel Guiramand, le 25 février 1822, conjointement avec Ed. Fortier et Etienne Reyne fils, ses cautions, pour la somme de cinq mille piastres, comme juge de paroisse de la paroisse susdite:

Avis est par le présent donné à tous ceux qui y sont intéressés, d'avoir à déduire, par écrit, au bureau du secrétaire d'état, quatre-vingt dix jours après la dernière publication du présent avis, les raisons pour lesquelles la dite hypothèque spéciale et le dit effet ne seraient pas cancellés, rayés et annulés, aussi bien que les hypothèques qui en résultent.

Donné sous ma main et le sceau de l'état, à la N.-Orléans, le 28 février de l'année 1832, et de l'indépendance des Etats-Unis la cinquante-sixième.

A. B. ROMAM,

Par le gouverneur,

THO. F. M'CALEB,
28 fév—30 Secrétaire d'Etat.

HOTEL DE LA MARINE ET DES COLONIES, ET BAINS PUBLICS,

Sur la Levée, entre les deux marchés.

MR. Ed. LHOTE, successeur du sieur Guillaume, a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de faire faire toutes les réparations nécessaires au dit Hôtel, tant dans tout l'intérieur de l'Etablissement, que dans les Bains, qui seront donnés à l'eau du fleuve, et non à l'eau de puits. Il croit ne rien avoir négligé pour mériter la confiance que daigneront lui accorder messieurs les Habitants de la Louisiane et les voyageurs. On trouvera dans l'Hôtel des chambres pour des personnes seules et pour des familles; on pourra, de même, prendre pension à un prix modéré.

Il y aura une TABLE D'HOTE tous les jours, à neuf heures, pour le déjeûner, et à trois heures, pour le diner, à partir du 1er mars. Cette même Table sera servie par des domestiques parlant Français, Anglais, Allemand et Espagnol. Il entreprendra des repas de corps, banquets et noces, et offre à louer la salle pour bals ou concerts.

Les BAINS seront tous les jours à la disposition du public, depuis cinq heures du matin, en été, et sept heures en hiver, jusqu'à minuit. On trouvera également aux Bains des consommés, du café au lait et à l'eau, du chocolat, et de toutes sortes de liqueurs.

On pourra prendre un abonnement pour 5 Bains à 2 piastres. 20 fév—1m.

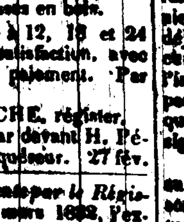

Le soussigné vient de recevoir par le brick Authentic, et le navire Louise Elise, de Bordeaux, les articles suivants, qu'il vendra à des prix modérés: savoir.

Sangsues choisies, à 50 et 75 cents; seringues à soi-même et seringues d'enfans; lavemens garnis en crin; sirop de pavots choisies; fleurs de coquelicot; do. de violette; do. de guimauve; do. de mauve; do. de bourrache; do. de tilleul; poix d'Iris; réglisse, &c. &c. en pharmacie, d'importations supérieure, 50 sanbuchons de Sirops, superfins; gomme arabique de Turquie; eau de Cologne, 1re. qualité; pâte pectorale, de Reynauld, par boîtes et par douzaines, &c. &c.
7 mars FORESTIER, pharmacien.

AVIS

Aux amateurs de Harpe.

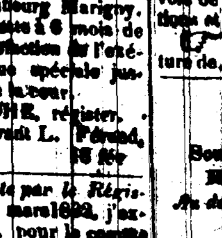

A VENDRE par le soussigné, deux superbes Harpes à double mouvement, en acajou cannelé et à sonnaille, de la fabrique d'Erard frères, à Paris. Ainsi que plusieurs méthodes pour la harpe, à simple et double mouvement, par Xavier des Arges; de plus, plusieurs jeux de cordes complètes. LEPAGE,
Professeur de musique,
4 fév—3m rue Ste. Anne, N°. 121.

Mr. CHAPMAN,

ACADÉMIE D'ÉCRITURE,

Rue du Canal, No. 45,

OU l'on enseigne *l'écriture dans tous les genres, d'après des principes certains.*—Sa méthode pour l'enseignement de cet art utile, est entièrement différente de toutes celles qui ont été introduites jusqu'ici dans cette ville. *Elle donne en peu de temps, une écriture pratique utile et permanente, qui convient parfaitement aux dames* et aux *messieurs* de tout âge.—C'est la seule méthode (dit l'Institut d'Albany) qu'on puisse acquérir en un nombre limité de leçons.—Heures de leçons, pour les dames, de 9 heures du matin à 1 heure de l'après-midi; pour les messieurs, de 7 à 8 heures du matin, et de 3 à 9 de l'après-midi. On enseignera avec succès la taille des plumes à tous les élèves.

Pour plus amples informations, s'adresser à cet établissement.

Pour les renseignements s'adresser à MM. J. Hagan, Nathaniel Dick, rév. C. M. Hull, J. Jourdain, A. Hennen, rév. F. Clapp, J. A. B. Morton, général Wm. L. Robeson, et Isaac T. Preston.

N. B. On éxécutera dans le meilleur goût, des cartes de visite et de profession pour les dames et les messieurs, registres de famille, certificats de mariage, diplômes, titres d'Albums, et toute sorte d'écritures, soit simples, soit enjolivées. 27 fév

VOR. ROUMAGE, offre à vendre les articles suivants, reçus par le navire Salem, du Havre: 70,000 tuiles plates à crochet, 1re. qualité; 50 douzaines paniers couverts et noncouverts, diverses grandeurs. 16 fév